

Plan de zonage n°2/2
1 / 2 000

*Vu pour être annexé à la délibération du 27/05/2013
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme.*

Fait à Père-en-Tardenois
Le Président,

ARRIVÉ
12 JUIN 2013
TRÔLE DE L'ÉGALITÉ

ARRETE LE : 12/06/2012
APPROUVE LE : 27/05/2013

Etude réalisée par :

	Environnement Conseil	
Urbanisme	Environnement	Communication

agence Nord agence Est (région sociale) agence Ouest

ZAC du Chevalier 15000 Châteauneuf	Espace Sainte-Croix 6 Place Sainte-Croix 51000 Châlons-en-Champagne	Park d'activités Le Long Baillon 231 rue Clerfayte - A41- B 27000 Evreux
92826 Rocourt-Warrendin Tél. : 03 27 97 36 39	Tél. : 03 26 04 03 01	Tél. : 02 32 92 55 28

 **Groupe audicé**

  
urbanisme environnement communication

	Limite de zone
	Limite de secteur
	Espaces Boisés Classés à créer ou à conserver
	Protection du patrimoine bâti au titre de l'article L.123-1-5 7°
	Zone à dominante humide
	Chemin identifié au PDIPR

Zone U	Zone urbanisée
Zone 1AU	Zone à urbaniser (moyen terme)
Zone 2AUe	Secteur à urbaniser à vocation d'équipements publics (long terme)
Zone A	Zone agricole
Secteur Ah	Secteur agricole d'habitat
Zone N	Zone naturelle
Secteur Nh	Secteur naturel d'habitat isolé
Secteur Nl	Secteur naturel de loisirs

N°	Surface	Objet	Bénéficiaire
ER n° 1	410 m²	Création de voirie	Commune
ER n° 2	576 m²	Création de voirie	Commune

